

Etude sur les fibules de l'âge du fer trouvées en Suisse : essai de typologie et de chronologie

Autor(en): **Viollier, David**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Anzeiger für schweizerische Altertumskunde : Neue Folge = Indicateur d'antiquités suisses : Nouvelle série**

Band (Jahr): **9 (1907)**

Heft 2

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-158380>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ANZEIGER FÜR SCHWEIZERISCHE ALTERTUMSKUNDE INDICATEUR D'ANTIQUITÉS SUISSES

HERAUSGEGEBEN VON DER DIREKTION DES
SCHWEIZERISCHEN LANDESMUSEUMS IN ZÜRICH

NEUE FOLGE

IX. BAND

1907, 2. HEFT

Etude sur les fibules de l'âge du fer trouvées en Suisse.

Essai de typologie et de chronologie

Par David Viollier.

(Suite.)

II. Epoque gauloise.

L'étude typologique des fibules gauloises présente plus de difficultés que celle du groupe précédent. Pendant le premier âge du fer le nombre des types est relativement faible, et chacun d'eux ne présente que quelques variétés: la même fibule se retrouve souvent un nombre considérable de fois, toujours identique à elle-même.

A l'époque gauloise il en est tout autrement. Nous ne trouvons en réalité qu'un seul type de fibule, qui pendant plus de quatre siècles évolue lentement, donnant les sous-types que l'on a désigné sous le nom de Tène I, Tène II, Tène III. Mais dans chacun de ces groupes, quelle variété de formes et de décoration! On peut presque dire que l'on ne retrouve pas deux fibules identiques.

Pendant l'époque étrusque, la fibule semble sortir de véritables fabriques, où elle était faite par centaines, toujours pareilles. Avec l'époque gauloise, nous pénétrons dans le domaine de la fantaisie: la fibule est l'œuvre de vrais artistes qui donnent libre cours à leur imagination, tout en gardant les formes consacrées par l'usage. La fibule devient un véritable objet d'art.

Dès 1888, Tischler avait reconnu la possibilité de subdiviser l'époque gauloise en trois périodes d'après les modifications apportées au cours des siècles à la fibule. Toutes celles-ci ont un caractère commun: le ressort bilatéral. Tischler démontra que pendant la première période, le pied de la fibule se recourbe vers l'arc, du quel il demeure indépendant. Pendant la seconde période, le pied de la fibule se relie à l'arc par une agrafe, ou un anneau. Enfin pendant la troisième période, le pied se soude à l'arc, avec

le quel il forme un ensemble massif; en Suisse ce dernier type se confond avec la fibule romaine.

Nous diviserons notre étude de la fibule gauloise en deux parties, d'après la matière dont elles sont faites :

- a) les fibules de bronze et d'argent.
- b) les fibules de fer.

a) *Fibules de bronze et d'argent.*

Groupe XVII. Nous plaçons en tête de cette série une fibule d'un type spécial, la seule qui ait été trouvée de ce côté des Alpes. C'est une fibule à double timbales et à arbalète (fig. 95). Lorsque nous étudierons les fibules du Plateau, nous démontrerons que ce type forme la transition entre les fibules hallstattiennes et les fibules gauloises. Ici les timbales, qui sont en général des calottes hémisphériques, sont d'une forme assez compliquée.

La fibule gauloise, comme nous aurons l'occasion de le montrer plus loin, dérive de la fibule de La Certosa.

Groupe I. La forme de cette dernière est encore reconnaissable; la courbe de l'arc est la même (fig. 96); le porte-agrafe pareil; seul le bouton fait défaut: il est remplacé par un petit relèvement de l'extrémité du pied. Mais la différence essentielle réside dans le ressort qui, d'unilatéral, est devenu bilatéral; la corde qui relie les deux parties passe ici à l'intérieur de l'arc.

Groupe II. La forme de l'arc s'est modifiée: elle s'est surélevée et arrondie (fig. 97); en même temps le pied s'est allongé et la courbure qui n'était qu'indiquée dans la fibule précédente s'est affirmée et transformée en une sorte de trompe relevée. Elle s'allonge encore et se termine alors par un bouton formé de deux calottes hémisphériques et creuses (fig. 98). Dans une autre fibule la section de l'arc est carrée avec angles arrondis; cette fibule porte un fin zig-zag en relief placé le long de l'arc.

De la fibule 97 dérive une variété très intéressante, la *fibule à dragon*: le pied a continué à se recourber, s'allongeant jusqu'à la rencontre de l'arc (fig. 99). Il se termine par un bouton représentant sommairement une tête de dragon, oreilles dressées et gueule ouverte. Cette fibule se transforme bientôt en une véritable fibule zoomorphique: l'arc devient cylindrique, épais, orné de lignes parallèles de points en relief; le bouton devient une tête de dragon menaçante, oreilles pointées, gueule armée de quatre crocs recourbés, langue dardée (fig. 100, 101); l'œil est indiqué par un bouton saillant entouré d'un cercle de petits points; un collier de traits gravés représente une sorte de crinière; une bague richement ornée est placée à la tête de l'arc.

Groupe III. Mais, à côté de ces fibules de fantaisie, le type suit son développement normal: le pied relevé se termine par un léger étranglement (fig. 102) qui devient un bouton (fig. 103), d'abord simple, puis plus volumineux (fig. 104, 105). En même temps le pied se rapproche de l'arc contre lequel il vient butter. L'arc est cylindrique, plus ou moins épais, décrivant une courbe plus ou moins régulière. Enfin le pied finit par se souder

à l'arc; le bouton disparaît alors (fig. 106) et n'est plus rappelé que par quelques cannelures profondes. En même temps la fibule est devenue massive; l'arc s'est élargi et aplati. De cette même fibule on trouve cependant un modèle plus léger fait d'un bronze plus mince (fig. 107), seulement le ressort, au lieu de deux spires en a quatre.

Groupe IV. Le pied recourbé vient s'appuyer contre l'arc et se termine par une série de petites rainures transversales (fig. 108) qui bientôt se changent en un bouton, d'abord peu accusé suivi d'une partie terminale (fig. 109), puis qui s'affirme de plus en plus (fig. 110, 111); en même temps se modifie peu à peu la courbe du pied. Le fil formant l'arc augmente en même temps d'épaisseur et finit par être orné de lignes longitudinales en pointillé.

Groupe VI. L'appendice terminal qui forme l'extrémité du bouton s'allonge (fig. 112) et vient reposer sur l'arc où il s'étale en forme de spatule ornée de traits. En même temps le bouton prend plus d'importance et l'arc augmente d'épaisseur (fig. 113—115). Cette fibule finit même par prendre des proportions excessivement lourdes et massives (fig. 116); dans ce dernier exemple la patte terminant le pied était fixée à l'arc à l'aide d'un clou. Un autre exemplaire est absolument difforme (fig. 117): le bouton a pris des dimensions exagérées qui ne sont plus en rapport avec celles de la fibule. Enfin, dans le dernier modèle (fig. 118), l'arc s'orne de stries transversales et est séparé du ressort par une bague moulurée. Le bouton terminal du pied est devenu double-conique et se termine par un manchon strié d'où sort une houppe qui vient s'étaler sur l'arc.

Groupe VII. L'arc est formé de trois renflements, tandis que deux renflements semblables terminent le pied (fig. 119). Cette fibule se rattache, comme nous le verrons plus loin, à un groupe du nord des Alpes.

Groupe IX. Dans les *fibules à bouclier*, l'arc c'est aplati jusqu'à n'être plus formé que d'une mince feuille de bronze découpée en forme de bouclier (fig. 120). Le bouton terminant le pied, plan en dessous, n'est modelé qu'à sa partie supérieure; puis il devient complètement en relief; en même temps le bouclier s'orne (fig. 121). Il augmente alors d'épaisseur et le bouton de dimensions (fig. 122). Enfin, le bouclier s'orne de reliefs très marqués (fig. 123, 124). Dans un dernier exemple l'arc porte trois oves découpées en fort relief (fig. 125).

Nous abordons maintenant le grand groupe des fibules dont le pied est terminé par un disque.

Groupe X. D'abord le pied se termine par un bouton lenticulaire plan à sa partie inférieure, muni d'un petit appendice rectiligne (fig. 126) qui donne à la fibule un vague aspect de col de cygne; puis la lentille se modifie légèrement (fig. 127); enfin elle prend franchement l'aspect d'une lentille plan-convexe ornée à sa surface de quelques traits (fig. 128). Dans un dernier exemplaire, celle-ci est ornée d'une série de disques concentriques en relief (fig. 129). En même temps l'arc s'est élargi et orné de stries obliques.

Ces fibules sont les *fibules à disque massif*; mais un groupe beaucoup plus important est formé de fibules dont le disque s'orne d'un cabochon de matière colorée.

Groupe XI. Le disque apparaît d'abord sous forme d'une petite cupule, autrefois probablement remplie de matière colorée, placée à l'extrémité du pied (fig. 130). Mais cette cupule est bientôt remplacée par un disque portant à son sommet une petite terminaison découpée (fig. 131); sur ce disque était fixé un pain tronconique d'une matière colorée rougeâtre ou brique qui ne semble pas être un véritable émail, mais dont l'analyse est donc à faire. Ce chaton légèrement creusé à sa partie supérieure est fixé au disque à l'aide soit d'un, soit de cinq petits clous de bronze formant une étoile (fig. 132), soit enfin d'une petite plaque de métal sur laquelle est dessiné au repoussé un triangle (fig. 133). Dans toutes ces fibules l'arc est relativement peu épais; cependant dans quelques pièces, il prend un aspect légèrement sangsuiforme (fig. 134). Dans cette fibule, aujourd'hui perdue, le disque est fixé sur le pied et le chaton paraît être de matière colorée: le dessin n'en laisse pas juger suffisamment.

Parfois toute la fibule, corps et disque, prend en aspect extrêmement massif (fig. 135) et le chaton peut alors être retenu en haut et en bas du disque par deux griffes (fig. 136). Enfin dans une autre fibule, le disque est perforé de six petits trous dont quelques-uns sont encore garnis de petits clous (fig. 142); ce disque, comme nous le verrons plus loin devait être orné d'une rose de corail faite de cinq pétales réunies autour d'un centre. Notons encore que le pied est retenu à l'arc par un anneau.

Groupe XII. Les fibules que nous venons de passer en revue ont toutes l'arc lisse; dans la même série, on trouve tout un groupe dont l'arc est souvent richement décoré (fig. 137) ou orné d'une rangée de renflements (fig. 138), ou bien crénelé (fig. 139) et sur chacun des crénaux est un cercle pointé, gravé. Dans une fibule de taille plus considérable, l'arc est orné de volutes d'un joli effet (fig. 140). Enfin une autre fibule est identique à une fibule déjà vue, (fig. 132) mais ici le pied au lieu de se terminer par un bouton, porte un disque (fig. 141).

Groupe XIII. Ce groupe comprend les fibules dont l'arc est orné de forts reliefs: l'arc est d'abord formé d'une série de sphères massives légèrement applaties, placées les unes à côté des autres (fig. 143); le disque est orné de deux cabochons en pâte colorée, le second servant à fixer le plus grand. Puis l'arc n'est plus orné qu'à sa partie supérieure d'une série d'oves en haut relief (fig. 144). Le disque d'abord plat sur lequel était fixé le chaton, se termine par un petit pédoncule relevé qui prend l'aspect d'une tête casquée; puis le disque se garnit sur son pourtour d'un rebord saillant qui lui donne l'aspect d'un petit plateau à l'intérieur duquel vient s'insérer le chaton (fig. 145—147).

A noter, en passant, sur l'une de ces fibules une particularité dont nous avons déjà trouvé la pareille dans le groupe III: le pied vient de souder

à l'arc (fig. 145) en même temps le bouton en forme de tête humaine se modifie et devient une petite protubérance conique.

Ce groupe contient des fibules tout à fait exceptionnelles comme taille et comme ornementation: dans l'une, les oves formant l'arc se compliquent (fig. 146); le chaton très saillant et hémisphérique est, détail d'un grand intérêt, en *émail rouge*; sa surface est divisée en quatre quartiers par de minces bandes de bronze insérées dans d'émail et partant des bras d'une croix centrale dont l'intérieur est orné d'émail de même couleur. Le bouton enfin, qui termine le disque, prend l'aspect d'une tête d'homme barbue et casquée fortement modelée. Ce qui fait encore l'intérêt particulier de cette pièce, c'est que le casque qui couvre la tête est une copie à peine stilisée d'un casque de bronze dont deux exemplaires ont été trouvés sans la même nécropole d'où provient cette fibule. Ce casque d'un type étrusque, c'est rencontré deux fois aux Grisons; il est fréquent en Etrurie, et aussi paraît-il en Autriche.

Dans une autre fibule les oves se sont changées en trois sphères aplaties en-dessous, séparées les unes des autres par des étranglements moulurés (fig. 147).

Enfin mentionnons encore ici une autre pièce, bien qu'elle ne rentre pas à proprement parler dans ce groupe, ni dans aucun autre: l'arc est formé de deux segments réunis au milieu par un petit disque orné d'incrustations de corail; le pied se termine par un chaton lenticulaire dans le quel sont insérées des larmes de corail d'un heureux effet.

Groupe XV: Ce groupe est caractérisé par une arête de matière colorée ornant le sommet de l'arc.

L'arc est assez fort et porte à son sommet une rainure allant du pied à la tête, dans la quelle était fixée à l'aide d'un mastic une crête de substance colorée, émail ou corail. D'abord (fig. 149) le disque qui termine le pied est massif sans chaton; il est simplement orné d'un cercle profondément gravé et terminé par un bouton en forme de tête humaine. Sur les flancs de l'arc sont des stries disposées en forme de rayons. Puis le disque plat s'orne d'un cabochon de pâte colorée fixé à l'aide d'un petit clou (fig. 150). Enfin le disque se garnit sur son pourtour d'un rebord qui enserre le chaton. L'arc d'abord lisse (fig. 152) se décore plus ou moins richement (fig. 151, 154) et porte même parfois deux crêtes parallèles (fig. 153). Puis l'arc s'orne de stries verticales d'abord peu marquées (fig. 155), puis plus accentuées (fig. 156--158); en même temps, il s'élargit en forme de bouclier. La fente médiane s'élargit en même temps et reçoit une crête de substance blanche et crayeuse que l'analyse a démontré être du corail rouge de Naples, décoloré. Cette crête est fixée soit à l'aide de mastic, soit à l'aide d'un clou (fig. 158). Le disque porte une rose de même substance, formée de quatre feuilles disposées autour d'un centre. Enfin ces fibules portent aussi quelques fois des incrustations de même substance dans le flanc de l'arc (fig. 157).

A ce groupe se rattachent deux types particuliers; l'un porte sur la tête de l'arc, près du ressort, un petit disque sur le quel était fixé, à l'aide d'un clou, un chaton coloré.

Dans l'autre exemplaire, le pied, au lieu de se recourber normalement prend des formes heurtées d'un aspect peu agréable. Tous deux ont une crête de substance colorée.

Dans toutes ces fibules le ressort comprend d'abord une ou deux spires (fig. 96, 98, 120 etc.) puis trois (fig. 122, 127 etc.) enfin quatre, disposées symétriquement de chaque côté de l'arc (fig. 107, 124, 125 etc.).

Le fil qui forme le ressort est généralement rond; cependant dans quelques pièces il est aplati (fig. 107, 144, 145).

La corde qui réunit les deux parties du ressort est presque toujours extérieure à l'arc et placée à la base du ressort (fig. 97, 98, 99 etc.) ou au sommet de celui-ci (fig. 100, 101 etc.). Quelques fois cependant elle passe à l'intérieur de l'arc (fig. 96, 104, 110, 128). Il est enfin à noter que ces fibules La Tène I n'ont jamais plus de quatre spires au ressort.

La fibule La Tène II n'est que le développement logique de la fibule La Tène I. L'arc est devenu plus surbaissé et en même temps le pied s'est allongé; il repose sur l'arc et s'y fixe à l'aide d'une griffe ou d'un anneau. Les formes sont infiniment plus simples et présentent moins de variétés.

Groupe XVI: Le pied porte, près du point où il se fixe à l'arc, d'abord une petite lentille plan-convexe (fig. 161), puis une sphère ou un bouton double-conique (fig. 162, 163). En outre l'extrémité du pied est légèrement cannelée à sa partie supérieure.

On rencontre quelques fibules dans les quelles l'anneau qui fixe le pied à l'arc est répété comme décoration deux ou trois fois sur la partie antérieure de l'arc (fig. 164). Parfois la fibule est faite d'une bande de bronze étroite (fig. 165), ou d'un fil de section carrée (fig. 166), ou encore d'un fil rond (fig. 167) et n'a comme ornement que la bague qui fixe le pied à l'arc. Dans ces deux fibules l'arc, au lieu d'être arrondi, prend des formes heurtées peu heureuses. D'autre fois l'arc s'élargit en forme de bouclier et le pied est orné d'un disque oval, portant deux mammelons, le tout en bronze (fig. 168).

Dans ces fibules le ressort n'a d'abord que deux spires, puis d'avantage, jusqu'à sept de chaque côté de l'arc. Dans ces derniers cas, comme la corde qui relie les deux parties du ressort était trop faible pour lui donner toute la rigidité voulue, le ressort est renforcé par une tige de métal passée à l'intérieur de l'hélice. La corde est toujours extérieure à l'arc, sauf dans un seul exemple (fig. 166).

Groupe XVII: Puis l'arc devient plus grand, plus haut, en même temps le ressort comprend un nombre bien plus considérable de spires: jusqu'à vingt de chaque côté. C'est la *fibule à arbalète*. D'abord le pied est retenu à l'arc par un simple petit anneau (fig. 169), puis par un anneau plus orné

(fig. 170, 172). Quelques fois cet anneau au lieu de se trouver placé au sommet de l'arc, se rapproche sensiblement de la tête de l'arc (fig. 171). Enfin le pied s'orne d'un disque dans le quel sont gravés deux cercles concentriques assez larges et profonds qui étaient remplis d'émail rouge (fig. 173).

La fibule La Tène III est un développement naturel des fibules précédente, et en particulier de la fibule 172.

Groupe XVIII: La seule différence est que la fibule La Tène III est coulée d'une seule pièce: le pied ne fait qu'un avec l'arc; la bague demeure, mais comme simple ornement sans usage (fig. 174). Puis cette bague elle-même disparaît et à sa place sont fixées deux antennes ou cornes terminées par une boule. La section de l'arc s'est aplatie transversalement ce qui lui donne l'aspect d'un col de cheval (fig. 175). Cette fibule est faite de deux pièces, ce que nous n'avions plus constaté depuis les fibules du premier âge du fer: le ressort est en effet formé d'un fil de bronze cylindrique, qui vient s'insérer à la tête de l'arc. Puis l'arc s'élargit et reçoit une incrustation d'une matière qui est probablement du corail pourri (fig. 176). Toutes ces fibules sont à arbalète.

Mais, à côté de ces fibules pour ainsi dire exceptionnelles, nous constatons un développement logique de la fibule La Tène II:

Groupe XIX: Le type le plus simple est la fibule La Tène III de type ordinaire: l'arc est plat orné de dessins géométriques et légèrement découpé; le pied vient se souder à l'arc; le ressort n'a que deux spires et la corde est intérieure (fig. 177). Puis la fibule s'allonge démesurément; le pied diminue de proportions jusqu'à ne plus être qu'un simple porte-aiguille; en même temps l'arc s'élargit et forme une sorte de coquille qui vient recouvrir le ressort (fig. 178). Ou bien encore l'arc est formé d'un simple fil rond aplati transversalement et orné de cercles pointés (fig. 179). Cette fibule paraît être particulière à cette région et est connue sous le nom peu exacte de fibule de Misox.¹⁾ Quelques fois l'arc porte trois renflements à l'endroit où le fil commence à s'aplatir (fig. 180). Enfin, l'on trouve un type dans le quel le fil formant l'arc demeure rond: une simple bague marque la séparation du ressort et de l'arc (fig. 181). Peut-être est-elle un souvenir de la fibule La Tène II, d'où ce type est sorti par évolution.

Lorsque l'on parcourt la série des fibules que nous venons de réunir, deux choses frappent plus particulièrement; nous pouvons les relever ici, nous réservant de revenir sur les conclusions que l'on peut en tirer. D'une part, c'est le nombre vraiment incroyable de variétés que présente un type en somme unique, la richesse d'invention des artistes qui les firent. D'autre part, c'est l'inégalité du nombre de fibules dans chacune des trois périodes

¹⁾ J. Heierli, Misoxer Fibeln, Anzeiger für schweiz. Altertumskunde, 1892, p. 57.

Ce nom nous paraît peu heureux par le fait que cette fibule n'est pas spéciale à cette nécropole, et que celle-ci n'est qu'une unité du groupe de cimetières tessinois. On devrait plutôt nommer cette fibule: *Type Tessinois*.

de La Tène. Tandis que le La Tène I est représenté par soixante variétés, le La Tène II n'en compte que onze et le La Tène III neuf seulement.

Si maintenant nous essayons de les classer suivant leur ordre chronologique, comme nous l'avons fait pour les fibules étrusques, nous obtiendrons le tableau suivant:

TABLEAU DES FIBULES GAULOISES DE BRONZE

Se rencontrant avec des fibules de type:	Etrus- que	Tène I	Tène II	Tène III	Ro- main
fibules La Tène I:					
97 99 100 102 105 108 123 126 129—132 135					
141 143 160	(r)				
138 152	(r)	(r)			
133	(r)		(r)		
121	(r)	(r)	(r)		
106 113 151	(r)	×			
120 154	(r)	×	(r)		(r)
139	r				
122	r	×			
155 156	×	×			
115	×	×	r		(r)
95 103 104 109 110 112 114 128 136 137					
140 146 150 153		(r)			
160		(r)	(r)		
116 117 125		r			
107 124 157		×			
144		×	(r)		
fibules La Tène II:					
164 165 167 169			(r)		
163			(r)	(r)	
172			(r)	×	×
162			r		
170			×	(r)	r
173			×	r	×
166				r	
172				×	r
fibules La Tène III:					
175				(r)	(r)
174 178				×	r
179 181				×	×
166 180					×
176					r
177					(r)

b) *Fibules de fer.*

Les fibules de fer sont d'une étude beaucoup plus difficile et moins intéressante, car, sous l'influence de l'humidité et des agents chimiques, elles se sont recouvertes d'une couche d'oxide plus ou moins épaisse qui en empâte les formes et masque les détails de leur construction.

Les formes sont beaucoup plus simples et le nombre des variétés bien moins considérable. Si elles paraissent avoir été introduites dans le Tessin en même temps que celles de bronze, du moins elles semblent avoir cessé beaucoup plus tôt d'être en usage, sans doute à cause de leur facilité à s'oxyder. Elles sont abondantes pendant la première période de l'époque gauloise, et deviennent beaucoup plus rares pendant les périodes suivantes, disparaissant presque complètement à l'époque romaine.

Nous pouvons établir, comme pour les fibules de bronze deux classes: les fibules à bouton et celles à disque; la première est de beaucoup la plus nombreuse.

Groupe III: L'arc est d'abord assez élevé (fig. 182); le pied se plie assez brusquement et vient s'arrêter contre l'arc, à mi-hauteur et n'est terminé par aucun bouton; le ressort est très court. Parfois le pied, au lieu de s'arrondir (fig. 183) forme un angle assez accentué. Puis l'arc s'élargit et le pied se termine par un petit bouton (fig. 184), ou s'allonge et le pied se termine par un bouton plus ouvragé (fig. 185). Quelques fois enfin, c'est le pied qui prend des proportions plus allongées (fig. 186). Le ressort peut avoir parfois des dimensions exceptionnelles (fig. 187), jusqu'à dépasser l'arc en hauteur.

Groupe IV: Le pied s'allonge souvent de façon à ce que le bouton qui le termine (fig. 188), vienne se poser sur l'arc. Les dimensions de ce dernier peuvent augmenter considérablement (fig. 189); il se termine alors par une sorte de patte qui vient reposer sur l'arc; ce type correspond exactement au type 114 de la série en bronze.

Quelques fois l'arc se développe sans que le bouton suive le même mouvement (fig. 190); on a alors une fibule aux formes disgracieuses. Mais généralement l'arc et le bouton sont bien proportionnés (fig. 191). Cependant, dans un exemplaire, c'est l'inverse qui se produit (fig. 192): le bouton est trop gros pour le corps de la fibule; le ressort a aussi des dimensions trop grandes.

Ces fibules de fer atteignent parfois une taille tellement exagérée (fig. 193), que leur usage devait être assez peu pratique.

Dans toutes ces fibules le ressort n'a jamais plus de deux spires, et la corde, quand on peut la distinguer, est toujours placée à la base du ressort.

Groupe X: La fibule à disque est rare parmi les exemplaires de fer. Elle est d'abord très simple de formes (fig. 194): l'arc est fait d'un simple fil de fer, et le pied se termine par un disque lenticulaire; au centre est une petite saillie, comme une tête de clou: peut-être le disque était-il orné d'un chaton de matière colorée aujourd'hui méconnaissable sous la couche d'oxide.

Puis l'arc s'aplatit et s'élargit en forme de bouclier (fig. 195); le ressort est également plus large; l'oxide empêche de distinguer les détails du disque. Enfin l'arc de la fibule s'allonge considérablement (fig. 196), tout en demeu-

rant très plat. Le disque est formé par une calotte lenticulaire convexe, portant au centre une petite protubérance.

Groupe XIII: On rencontre aussi une variété dont l'arc est orné de plusieurs renflements; l'arc est en même temps assez ramassé et haut (fig. 197), le pied se termine par un disque sur le quel est fixé un chaton qui était probablement d'une matière colorée, mais qui est aujourd'hui complètement imprégné d'oxide.

Groupe XVI: Les fibules La Tène II ne sont représentées que par un seul type dont on peut distinguer deux variétés: l'une est formée d'un simple fil de fer (fig. 199) qui se recourbe suivant le modèle ordinaire des fibules de cette époque; le pied forme un angle assez brusque et vient se fixer à l'arc vers son milieu. L'autre (fig. 198) ne diffère de la précédente que par des angles plus arrondis.

Groupe XIX: Pour la période appelée La Tène III, nous ne rencontrons aussi que deux types: l'un (fig. 200) est le type courant avec le pied soudé à l'arc dont il continue la ligne, donnant à toute la fibule un aspect triangulaire, heurté, peu agréable. L'autre (fig. 201) est la variété (fig. 179) que nous avons déjà vu parmi les fibules de bronze.

Tels sont les fibules de fer que l'on rencontre dans les nécropoles alpestres. Il faut cependant noter que le nombre des variétés est sans doute plus grand, mais la facilité avec laquelle s'oxidaient ces objets et le mauvais état de conservation dans le quel ils nous sont parvenus, nous ont empêché d'en tenir compte: nous n'avons en effet considéré que les exemplaires complets: or les tombes de Tessin nous ont livré un nombre considérable de fragments de fibules de fer, souvent méconnaissables et que nous avons dû laisser de côté.

Quant à la chronologie de ces fibules nous pouvons dresser le tableau suivant:

TABLEAU DES FIBULES GAULOISES DE FER

Se rencontrant avec des fibules de type:	Etrus- que	Tène I	Tène II	Tène III	Ro- main
Fibules La Tène I:					
187	(r)				
182 189 190 195	(r)	(r)			
188	r	r			
183 184 185	×	×			
192 194 196		(r)			
186		×			
Fibules La Tène II:					
198	(r)	(r)			
199			×		(r)
Fibules La Tène III:					
200			×		(r)
201					r

Vallées alpestres. — Fibules Nos **95** à **116**.

Groupe XVII: **95**. Molinazzo 58 (Tessin). [Zurich].

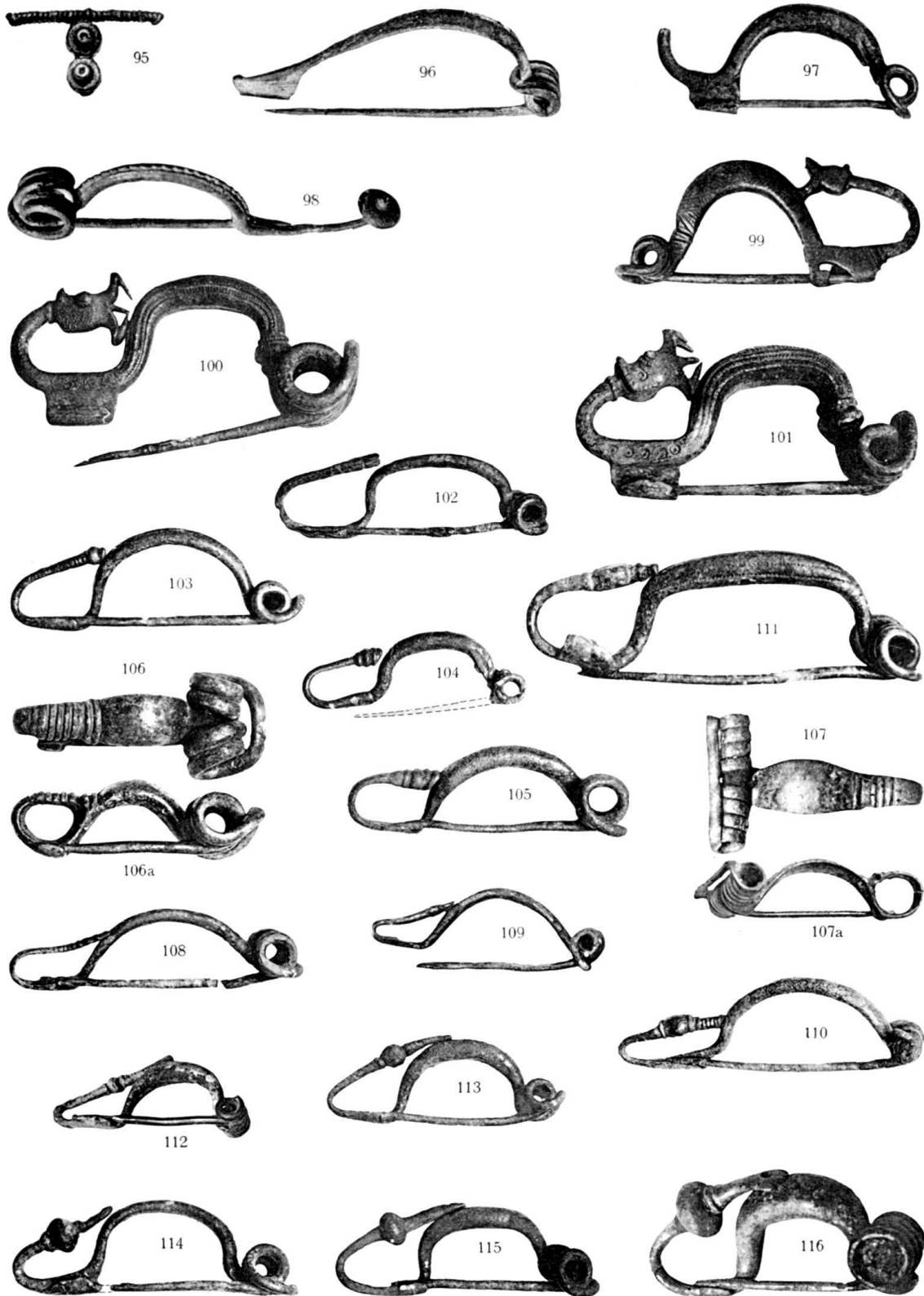
Groupe I: **96**. Bramois (Valais). [Berne].

Groupe II: **97**. Castione (Tessin). [Zurich]. — **98**. Salgesch (Valais). [Genève]. — **99**. Cerinasca 118 (Tessin). [Zurich]. — **100**. Molinazzo (Tessin). [Zurich]. — **101**. Cerinasca 145 (Tessin). [Zurich].

Groupe III: **102**. Molinazzo 3 (Tessin). [Zurich]. — **103**. Castione (Tessin). [Zurich]. — **104**. Molinazzo (Tessin). [Zurich]. — **105**. Castione 29 (Tessin). [Zurich]. — **106**. Castione 56 (Tessin). [Zurich]. — **107**. Giubiasco 19 (Tessin). [Zurich].

Groupe IV: **108**. Molinazzo 3 (Tessin). [Zurich]. — **109**. Cerinasca 131 (Tessin). [Zurich]. — **110**. Bergamo 18 (Tessin). [Zurich]. — **111**. Giubiasco 154 (Tessin). [Zurich].

Groupe VI: **112**. Cerinasca 142 (Tessin). [Zurich]. — **113**. Castione 51 (Tessin). [Zurich]. — **114**. Castione 63 (Tessin). [Zurich]. — **115**. Castione 61 (Tessin). [Zurich]. — **116**. Giubiasco 309 (Tessin). [Zurich].

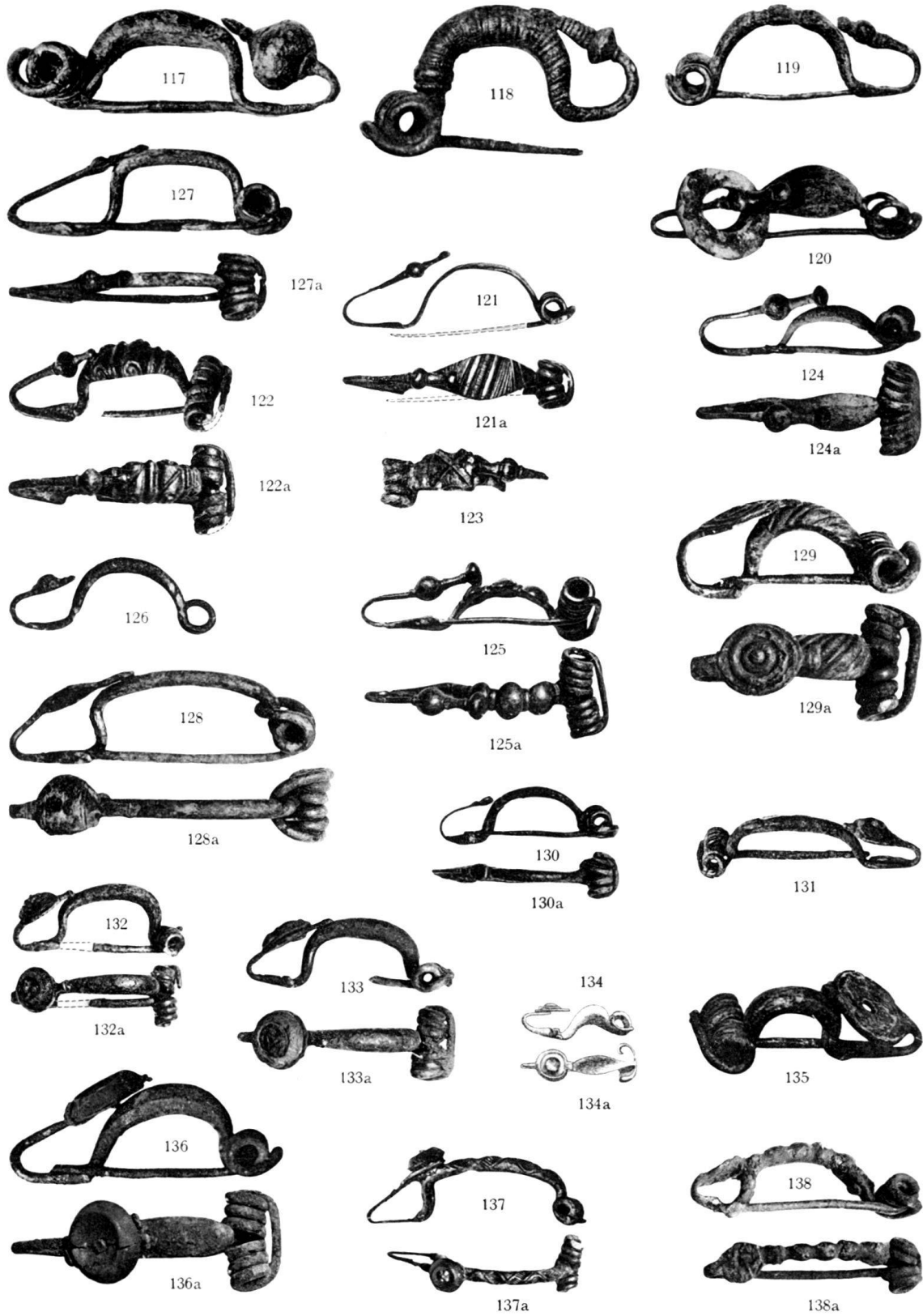


Vallées alpestres. – Fibules 95 à 116.

$\frac{1}{2}$ gr. nat.

Vallées alpestres. — Fibules Nos **117** à **138**.

- Groupe VI* (suite): **117**. Giubiasco 115 (Tessin). [Zurich]. — **118**. Giubiasco 117 (Tessin). [Zurich].
- Groupe VII*: **119**. Leukerbad (Valais). [Berne].
- Groupe IX*: **120**. Giubiasco 95 (Tessin). [Zurich]. — **121**. Molinazzo 56 (Tessin). [Zurich]. — **122**. Giubiasco 20 (Tessin). [Zurich]. — **123**. Giubiasco 12 (Tessin). [Zurich]. — **124**. Giubiasco 58 (Tessin). [Zurich]. — **125**. Giubiasco 95 (Tessin). [Zurich].
- Groupe X*: **126**. Cerinasca 111 (Tessin). [Zurich]. — **127**. Molinazzo 32 (Tessin). [Zurich]. — **128**. Bergamo 13 (Tessin). [Zurich]. — **129**. S. Paolo 9 (Tessin). [Zurich].
- Groupe XI*: **130**. Molinazzo 54 (Tessin). [Zurich]. — **131**. Leukerbad (Valais). [Berne]. — **132**. Galbiso 6 (Tessin). [Zurich]. — **133**. Molinazzo 54 (Tessin). [Zurich]. — **134**. Aernen (Valais). — **135**. Cerinasca 146 (Tessin). [Zurich]. — **136**. Giubiasco 20 (Tessin). [Zurich].
- Groupe XII*: **137**. Cerinasca 149 (Tessin). [Zurich]. — **138**. S. Paolo 60 (Tessin). [Zurich].



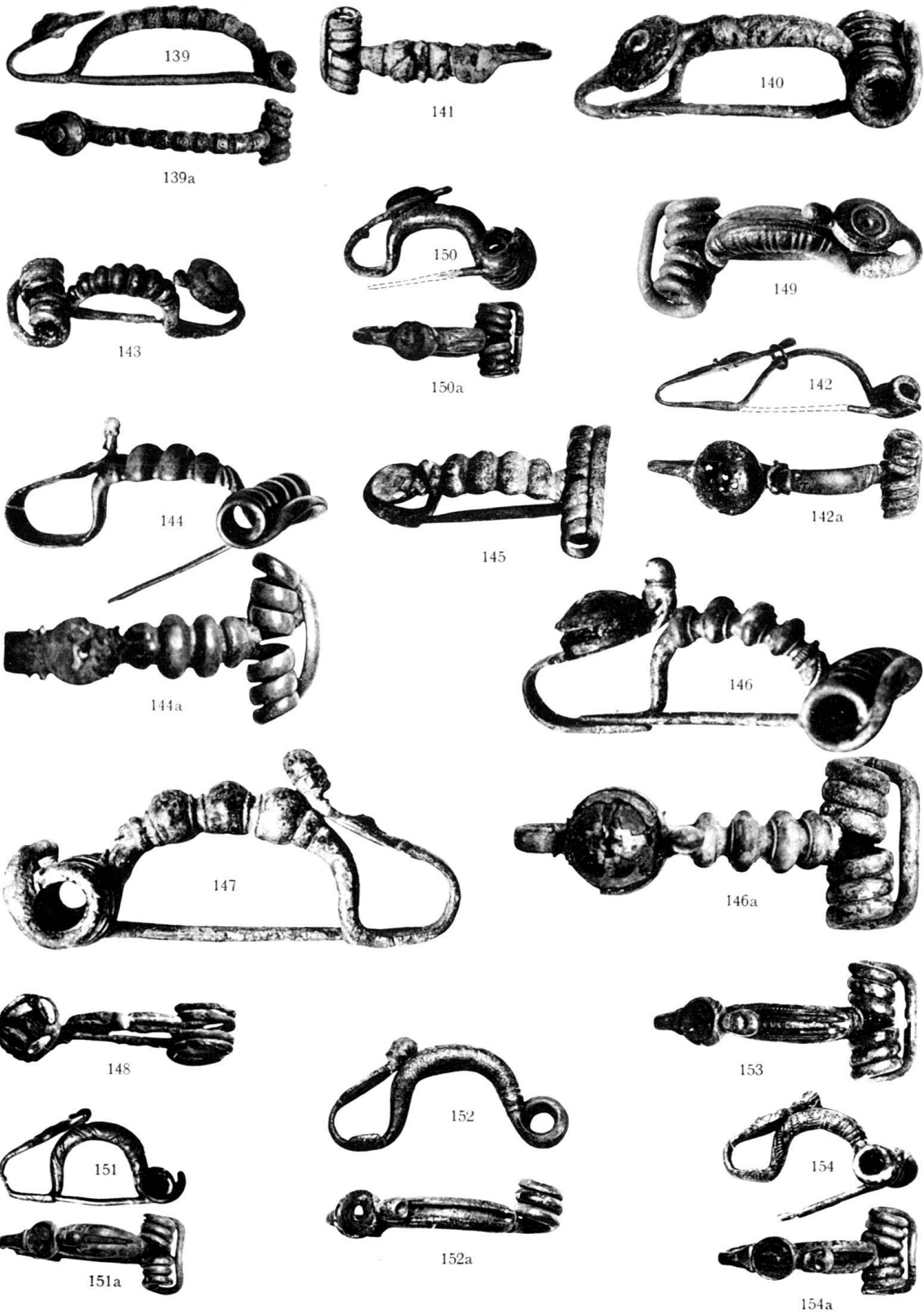
Vallées alpestres. — Fibules 117 à 138.

$\frac{1}{2}$ gr. nat.

Planche IX.

Vallées alpestres. — Fibules Nos **139 à 154.**

- Groupe XII* (suite): **139.** Molinazzo 58 (Tessin). [Zurich]. — **140.** Cerinasca 147 (Tessin). [Zurich]. — **141.** Giubiasco 64 (Tessin). [Zurich].
- Groupe XI* (suite): **142.** Molinazzo 158 (Tessin). [Zurich].
- Groupe XIII*: **143.** Giubiasco 120 (Tessin). [Zurich]. — **144.** Giubiasco 307 (Tessin). [Zurich]. **145.** Giubiasco 12 (Tessin). [Zurich]. — **146.** Giubiasco 450 (Tessin). [Zurich]. — **147.** Giubiasco 255 (Tessin). [Zurich]. — **148.** Vernamiège (Valais). [Genève].
- Groupe XV*: **149.** Misox (Grisons). [Zurich]. — **150.** Cerinasca 149 (Tessin). [Zurich]. — **151.** Giubiasco 196 (Tessin). [Zurich]. — **152.** Galbiso 5 (Tessin). [Zurich]. — **153.** Giubiasco 21 (Tessin). [Zurich]. — **154.** Giubiasco 196 (Tessin). [Zurich].

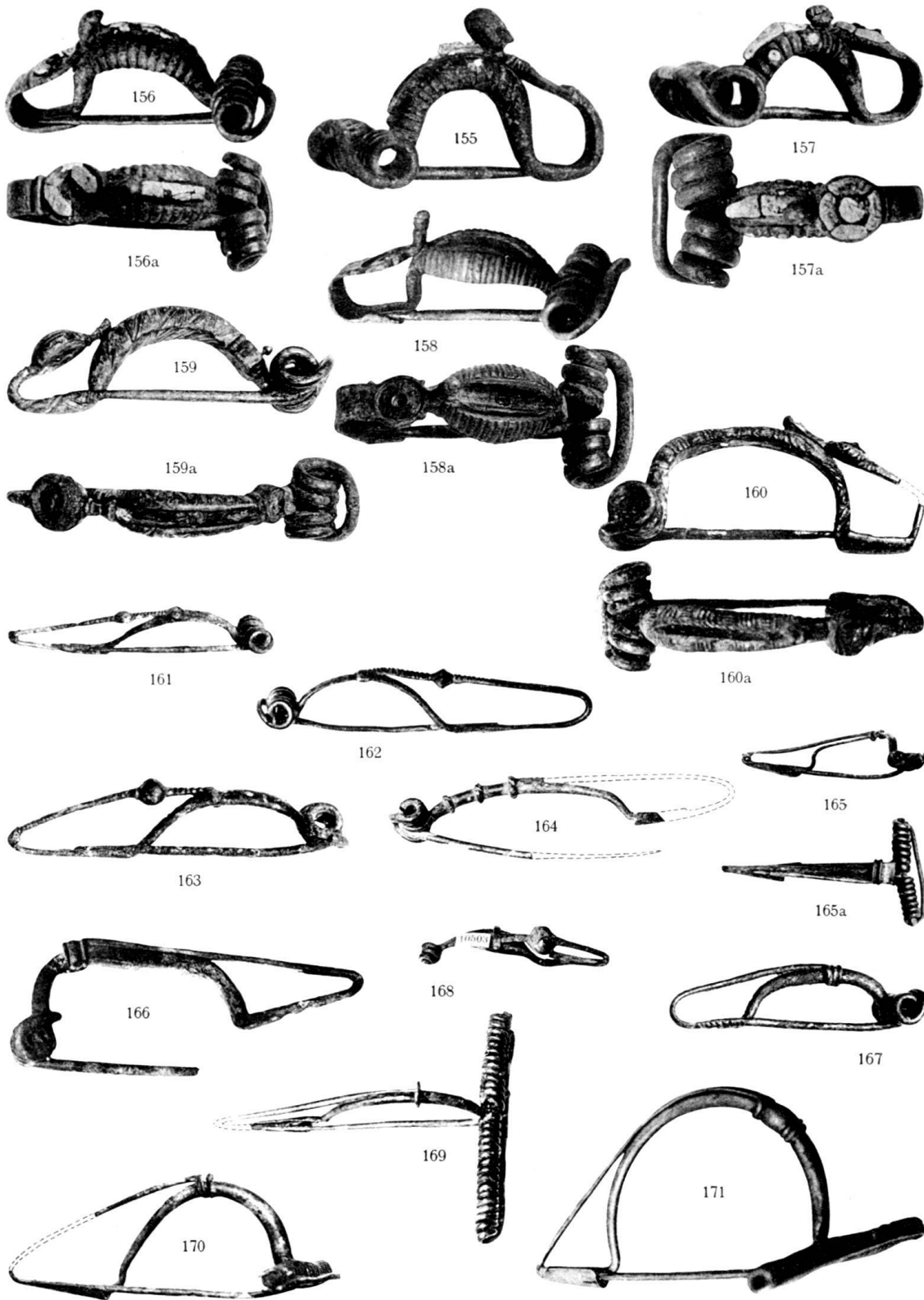


Vallées alpestres — Fibules 139 à 154.

1/2 gr. nat.

Vallées alpestres. -- Fibules Nos **155** à **171**.

- Groupe XV:* **155**. Castione 55 (Tessin). [Zurich]. — **156**. Giubiasco 139 (Tessin). [Zurich]. — **157**. Giubiasco 308 (Tessin). [Zurich]. — **158**. Giubiasco 23 (Tessin). [Zurich]. — **159**. Molinazzo 58 (Tessin). [Zurich]. — **160**. Giubiasco 407 (Tessin). [Zurich].
- Groupe XVI:* **161**. Molinazzo 32 (Tessin). [Zurich]. — **162**. Giubiasco 143 (Tessin). [Zurich]. — **163**. S. Paolo 12 (Tessin). [Zurich]. — **164**. Giubiasco 333 (Tessin). [Zurich]. — **165**. Molinazzo 56 (Tessin). [Zurich]. — **166**. Giubiasco 412 (Tessin). [Zurich]. — **167**. Gorduno (Tessin). [Zurich]. — **168**. Conthey (Valais). [Berne].
- Groupe XVII:* **169**. Giubiasco 16 (Tessin). [Zurich]. — **170**. Molinazzo 57 (Tessin). [Zurich]. — **171**. Giubiasco 90 (Argent) (Tessin). [Zurich].

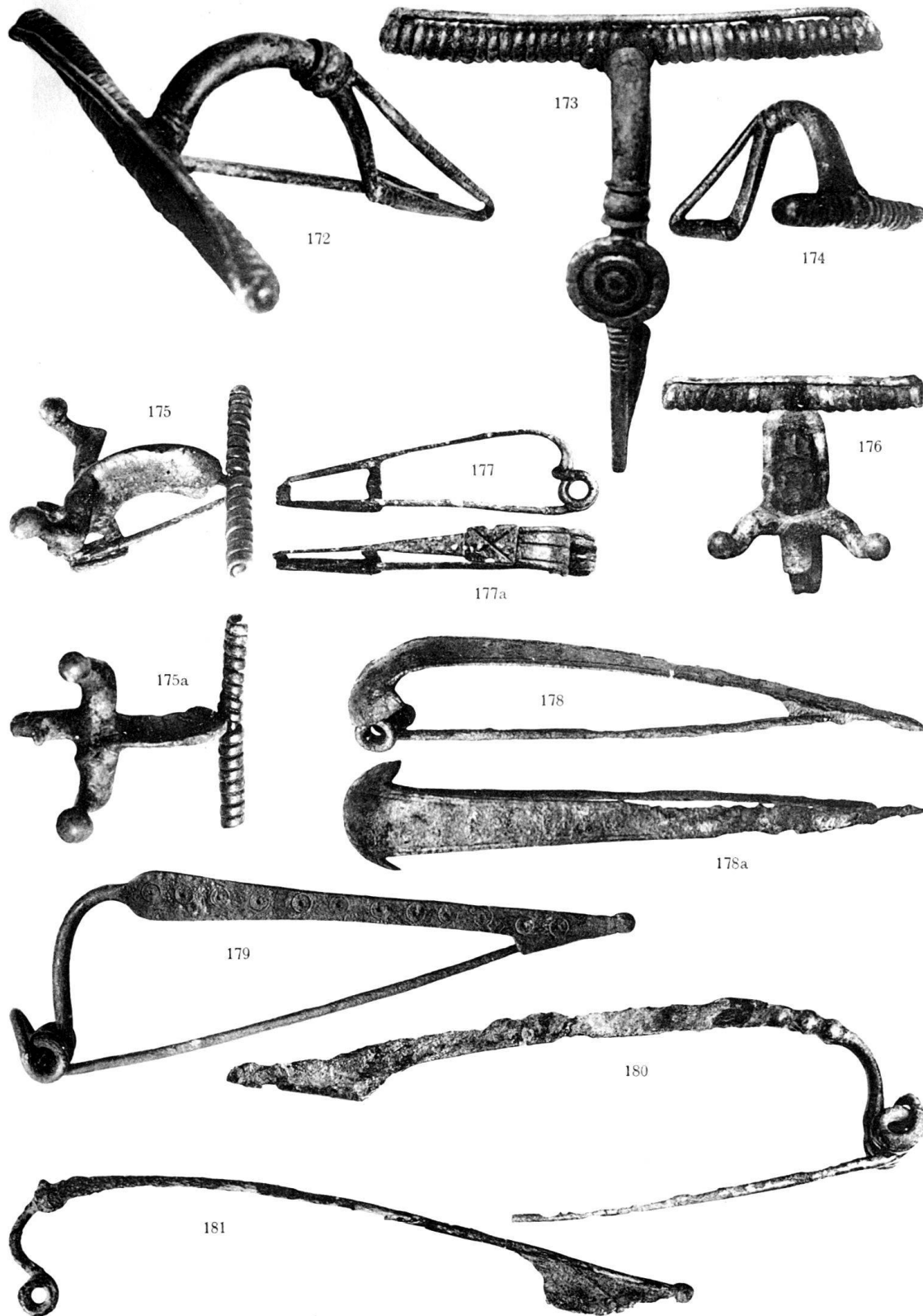


Vallées alpestres. – Fibules 155 à 171.

$\frac{1}{2}$ gr. nat.

Vallées alpestres. — Fibules Nos 172 à 181.

- Groupe XVII* (suite): 172. Giubiasco 74 (Tessin) [Zurich]. — 173. Giubiasco 463 (Tessin) [Zurich].
- Groupe XVIII*: 174. Giubiasco 152 (Tessin) [Zurich]. — 175. Giubiasco 465 (Tessin) [Zurich].
176. Giubiasco 74 (Tessin) [Zurich].
- Groupe XIX*: 177. Giubiasco 418 (Tessin) [Zurich]. — 178. Giubiasco 424 (Tessin) [Zurich].
— 179. Misox (Grisons) [Zurich]. — 180. Giubiasco 440 (Tessin) [Zurich]. — 181.
Giubiasco 394 (Tessin) [Zurich].

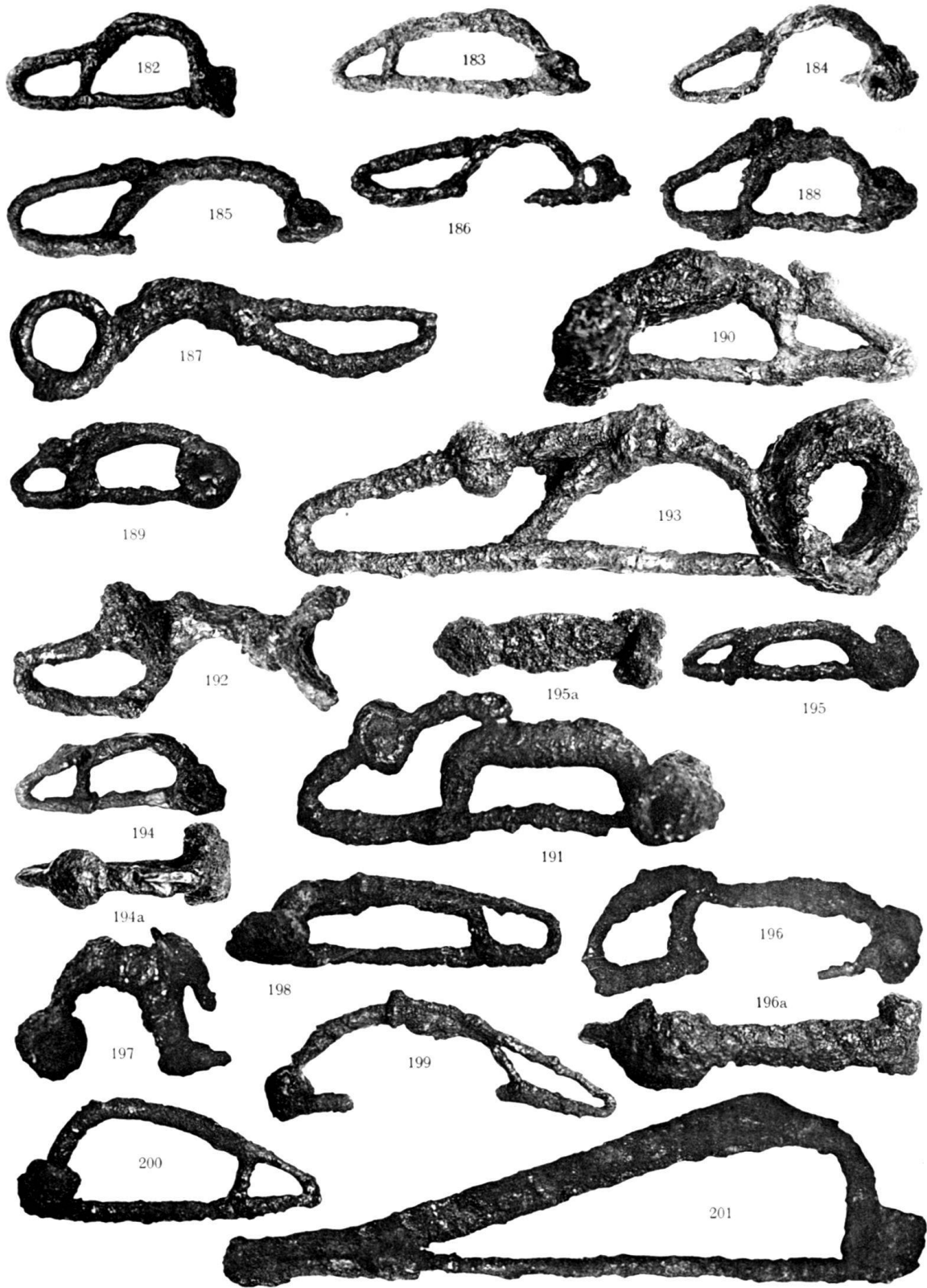


Vallées alpestres. — Fibules 172 à 181.

$\frac{1}{2}$ gr. nat.

Vallées alpestres. — Fibules de fer Nos 182 à 201.

- Groupe III*: 182. Molinazzo (Tessin) [Zurich]. — 183. Bergamo 14 (Tessin) [Zurich]. — 184. Castione 33 (Tessin) [Zurich]. — 185. Molinazzo 56 (Tessin) [Zurich]. — 186. Giubiasco 478 (Tessin) [Zurich]. — 187. Cerinasca 150 (Tessin) [Zurich].
- Groupe IV*: 188. Alla-Monda 20 (Tessin). [Zurich]. — 189. Molinazzo 59 (Tessin). [Zurich]. 190. Castione 55 (Tessin) [Zurich]. — 191. Cerinasca 149 (Tessin) [Zurich]. — 192. Molinazzo 51 (Tessin) [Zurich]. — 193. Molinazzo 60 (Tessin) [Zurich].
- Groupe X*: 194. Molinazzo 60 (Tessin) [Zurich]. — 195. Gorduno 3 (Tessin) [Zurich]. — 196. Giubiasco 109 (Tessin) [Zurich].
- Groupe XIII*: 197. Giubiasco 152 (Tessin) [Zurich].
- Groupe XVI*: 198. Giubiasco (Tessin) [Zurich]. — 199. Cerinasca 136 (Tessin) [Zurich].
- Groupe XIX*: 200. Giubiasco 155 (Tessin) [Zurich]. — 201. Giubiasco 368 (Tessin) [Zurich]



Vallées alpestres. — Fibules 182 à 201.

$\frac{1}{2}$ gr. nat.